

LA GESTION DU FONDS EN EUROS DE CARDIF ASSURANCE VIE

Données Cardif Assurance Vie au 29 juin 2018

Analyse de la stratégie de gestion du fonds en euros au cours du 1^{er} semestre 2018

Par Julien Bordeaux, gérant d'actifs au sein de la Direction des Investissements et de la Gestion d'Actifs de BNP Paribas Cardif

Quelle a été votre stratégie sur la poche actions ?

En début d'année, l'environnement des marchés actions était favorable avec des perspectives de croissance des bénéfices pour l'année 2018 de l'ordre de 8% en zone euro et jusqu'à 20% aux Etats-Unis. Cependant, une succession de perturbations politiques, comme les élections italiennes et les tensions commerciales avec les Etats-Unis, ont rapidement pesé sur les marchés actions. Nous avons réduit notre surexposition à partir du mois de février pour la porter à **10,9%** à fin juin afin d'adapter le portefeuille à un environnement devenu plus incertain.

Quelles ont été les opportunités sur la partie obligataire ?

La hausse des taux des obligations d'Etat européennes en début d'année nous a donné l'opportunité d'augmenter notre allocation obligataire qui était de **79,9%** à la fin du 1^{er} semestre. Les taux européens ayant subi une baisse durant le mois d'avril, nous en avons profité pour prendre quelques bénéfices. Les taux longs

terminent le semestre sur des niveaux comparables à ceux de début d'année, les taux des obligations d'Etat françaises à 10 ans se situant autour de 0,70%.

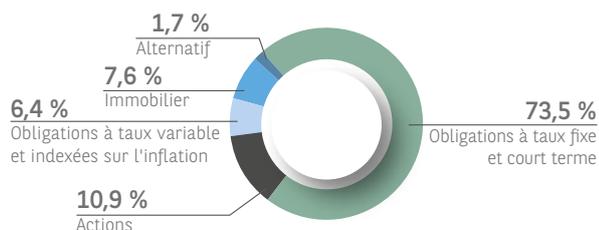
Quels ont été les choix et la stratégie sur les autres actifs ?

La part des actifs immobiliers dans le fonds en euros a légèrement augmenté depuis le début de l'année pour atteindre **7,6%** à fin juin 2018. Le portefeuille, composé principalement d'actifs de bureaux et de logistique, a été diversifié par de nouveaux investissements dans le secteur de la santé et de l'hôtellerie.

La part des investissements de diversification, associant notamment investissements dans des sociétés non cotées, obligations à haut rendement, prêts à l'économie et fonds d'infrastructure, est toujours limitée mais contribue à la bonne tenue du rendement du fonds. Elle représente **1,7%** des actifs à fin juin de cette année.

Composition du fonds en euros

de Cardif Assurance Vie au 29/06/2018



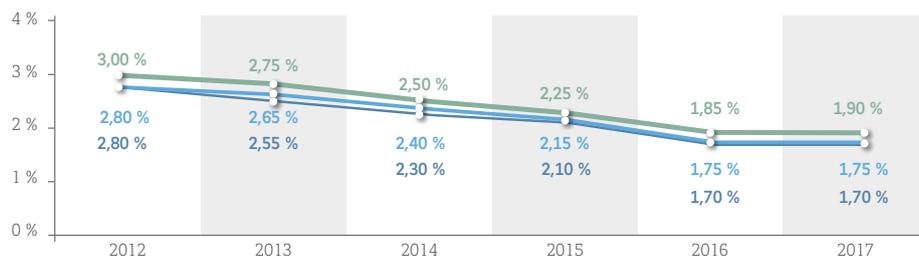
Valeur du fonds en euros

au 29/06/2018

112,6 Milliards d'euros

Taux de rendement annuel net* du fonds en euros

du contrat BNP Paribas Multiplacements 2



Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs

* Rendement net de frais de gestion, hors incidence des frais d'entrée sur versements/arbitrages du contrat d'assurance vie et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

- Taux de rendement annuel net pour un montant de versements nets de rachats supérieur ou égal à 150 000 € (frais de gestion annuels de 0,30 %)
- Taux de rendement annuel net pour un montant de versements nets de rachats supérieur ou égal à 37 500 € et inférieur à 150 000 € (frais de gestion annuels de 0,50 %)
- Taux de rendement annuel net pour un montant de versements nets de rachats inférieur à 37 500 € (frais de gestion annuels de 0,70 %)

Zoom sur les obligations

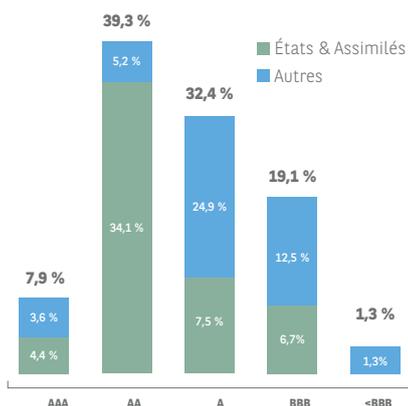
Les achats de début d'année ont porté principalement sur des obligations d'Etat françaises de maturité 15 à 20 ans à un taux moyen de 1,30%. Les prises de bénéfices consécutives à

la baisse des taux durant le 2ème trimestre ont été réalisées sur des obligations d'Etat françaises de maturité proche de 10 ans. Concernant les obligations d'entreprises,

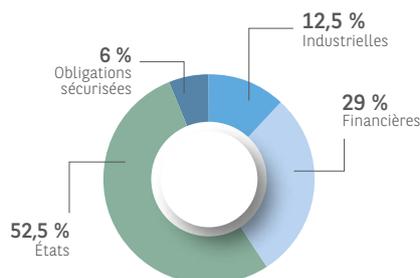
la faiblesse des rémunérations sur ce type d'émetteurs nous a conduits à rester sélectifs en privilégiant plutôt les obligations d'émetteurs financiers.

Un portefeuille de bonne qualité

La notation du portefeuille reste de bonne qualité avec une note moyenne de « A+ ».



Répartition de la poche obligataire

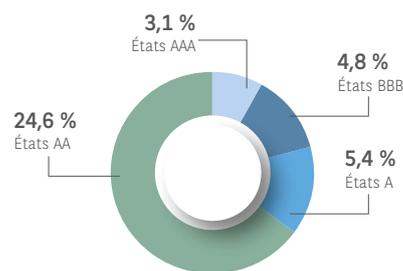


5 principaux émetteurs du secteur financier :
BNP PARIBAS, BPCE, CREDIT AGRICOLE, CREDIT MUTUEL, JPMORGAN

5 principaux émetteurs du secteur de l'industrie :
EDF, ENI, TOTAL, ENEL, ATLANTIA

Exposition aux emprunts d'États

37,9 % de l'actif Global



Notation prudente** des États au 29/06/2018

AAA : Allemagne, agences européennes
AA : France, Belgique, Autriche, Finlande
A : Slovaquie, Espagne, Pologne, Irlande, République Tchèque
BBB : Italie, Portugal

** La notation correspond à la note prudente des agences Standard & Poor's et Moody's

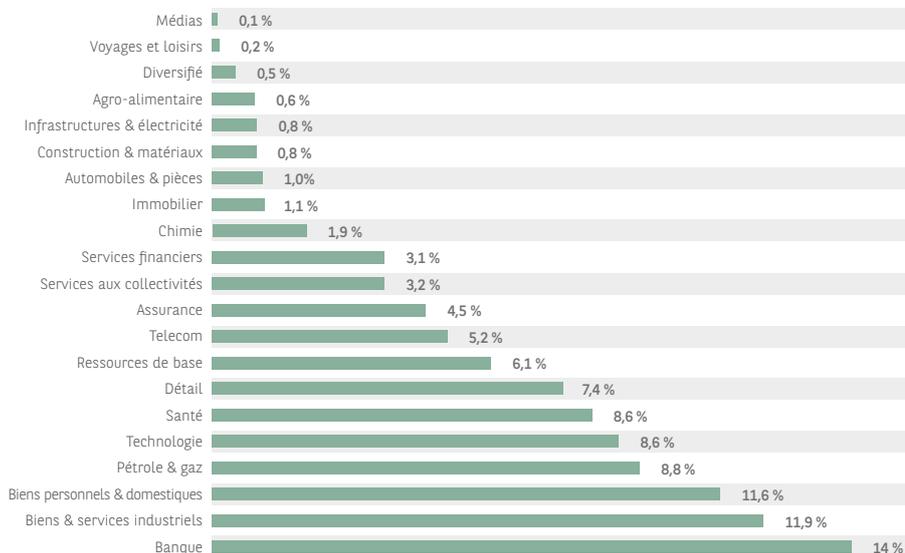
Zoom sur les actions

Des allègements ont été réalisés sur les marchés actions de la zone euro dans le courant du 1er trimestre en raison des perspectives économiques européennes plus incertaines que celles des Etats-Unis. En effet, le président

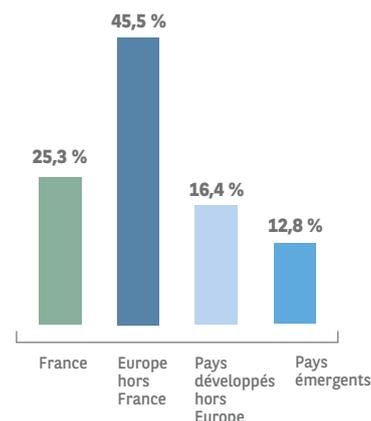
des Etats-Unis a annoncé un plan de réduction d'impôts et de réduction des dépenses budgétaires visant à stimuler la croissance et les bénéfices des entreprises. En mai, les menaces grandissantes de protectionnisme de la part

des Etats-Unis et la hausse du dollar nous ont conduits à une réduction supplémentaire de l'allocation actions notamment via les marchés actions de la zone émergente.

Répartition par secteur économique



Répartition par zone géographique



Focus sur l'Investissement Responsable du fonds en euros de Cardif Assurance Vie

Depuis 2008, BNP Paribas Cardif est engagée dans la finance durable, adoptant une approche de gestion responsable et innovante de son fonds en euros.

Dans la continuité de sa démarche, BNP Paribas Cardif a pris les engagements suivants à horizon 2020 :

Intégrer les critères ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance⁽¹⁾) à l'ensemble de ses investissements, et généraliser cette approche à ses principaux pays d'implémentation

Agir contre le réchauffement climatique en prenant en compte la dimension carbone de ses actifs financiers et en pratiquant un engagement actionnarial afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre leur transition énergétique

Développer des investissements à impact positif selon leur contribution sociale et environnementale positive

A ce titre, les gérants du fonds en euros de Cardif Assurance Vie intègrent, en complément de l'analyse financière, les critères ESG dans leurs choix d'investissement. Ils privilégient les entreprises ayant les meilleures pratiques et celles des secteurs les plus engagés dans la protection de l'environnement et

des hommes, permettant de concilier performance financière et impact environnemental et social. **Tous les investissements du fonds en euros sont sélectionnés et gérés en prenant en compte des critères ESG propres à leur classe d'actifs :**

Obligations Corporate et Actions en direct

- 1- Sélection des émetteurs sur les critères ESG (Approche Best-in-class sectorielle).
- 2- Sélection des titres sur la mesure de leur empreinte carbone et la politique de Transition Énergétique mise en place (Approche Best effort sur la transition énergétique).
- 3- Engagement actionnarial.

Obligations d'État

Sélection d'émetteurs ayant ratifié les principaux traités internationaux en matière de respect des droits du travail et des droits humains.

Infrastructure Private Equity

Prise en compte des critères ESG pour la sélection des fonds et des sociétés de gestion.

OPCVM Actions

Renforcement des investissements sur des fonds ESG et thématique (énergies renouvelables, alimentation et hygiène, réduction des déchets, traitement de l'eau, thématiques sociales, bien être au travail etc.)

Immobilier

- 1- Évaluation et pilotage des actifs immobiliers selon leur performance énergétique.
- 2- Sélection des fonds d'investissement selon des critères ESG.

(1) Le **critère environnemental** tient compte notamment de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la prévention des risques environnementaux, et de la gestion des déchets ; le **critère social** prend en compte par exemple la prévention des accidents, la formation du personnel, le respect du droit des employés, la chaîne de sous-traitance (supply chain) et le dialogue social ; le **critère de gouvernance** vérifie principalement l'indépendance du conseil d'administration, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes.

BNP PARIBAS

SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris
Immatriculée sous le numéro 662 042 449 RCS Paris
Identifiant CE FR 76 662 042 449 ORIAS n° 07 022 735

BNP PARIBAS CARDIF

Société holding de Cardif Assurance Vie - SA au capital de 149 959 051,20 €
RCS Paris 382 983 922 - Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex - France - Tél. 01 41 42 83 00

CARDIF ASSURANCE VIE

Entreprise régie par le Code des assurances
S.A. au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change